



Entre Champagne et Brenne

Projet Pédagogique 2023

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'enfant apprend en jouant sans en avoir conscience

Sommaire

I Présentation de l'accueil de loisirs

II Présentation du Projet Pédagogique

- a. Structure d'accueil périscolaire
- b. Le public concerné
- c. La programmation de l'accueil périscolaire
- d. Les inscriptions

III Objectifs et Organisation Pédagogiques

- a. Les objectifs pédagogiques
- b. L'équipe pédagogique
- c. Déroulement d'une activité

I Présentation de l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire de SAINT-MAUR regroupe désormais différents espaces de vie de l'enfant avant ou après sa journée d'école.

Un des enjeux importants de ce projet est de proposer des activités ou des aménagements ludiques en rapport avec l'âge des enfants, comme peut le faire l'Ile Créative (notre ALSH) pendant les différentes vacances ainsi que les mercredis.

Notre volonté commune est d'installer des passerelles permanentes entre les différents moments de l'enfant, de l'école aux temps périscolaires jusqu'à la maison. L'idée majeure reste la cohérence et la continuité entre tous les espaces éducatifs pendant lesquels les parents nous confient leurs enfants.

II Présentation du projet Pédagogique

a. Structure de l'accueil périscolaire

Il s'agit de la commune de Saint-Maur. Le point central d'organisation et de déroulement des activités est le groupement scolaire des planches. Il permet de disposer de différents lieux mis à disposition par la commune pour toute la durée du centre :

- De salles de classes ;
- Des 2 cours de récréation (maternelle et élémentaire) ;
- De la cantine scolaire ;
- Du complexe sportif (terrain foot + gymnase) ;
- De la maison du gardien
- D'un parc entouré d'arbres et de prairies ;
- D'un étang (Ballastière)

b. Le public concerné

Cet accueil périscolaire s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans, avec les 3-6 ans de l'école maternelle au sein de leur bâtiment et les 6-11 ans de l'élémentaire autour de leur école primaire. La répartition des groupes maternelles tient compte des âges mais la plupart du temps ils sont divisés en fonction du nombre.

Pour l'école élémentaire, les enfants peuvent parfois être regroupés par tranches d'âge (sport ou aide aux devoirs) mais la majorité des activités accueille les CP jusqu'aux CM2.

c. La programmation de l'accueil périscolaire

Depuis la rentrée 2021/22 l'Accueil Périscolaire s'est ouvert aussi en matinée. Il n'implique pas d'activité encadrée comme le soir mais il a permis de modifier l'encadrement de manière à avoir en permanence 2 agents dans chacun des 2 espaces (maternelle et élémentaire). Cet accueil du matin fonctionne de 7h15 à 8h50.

1/ les animations encadrées

Les enfants s'inscrivent à l'année pour l'ensemble des activités suivantes :
Chaque année, de nouvelles activités peuvent venir s'ajouter aux suivantes.

- **Sport, lundi 16h30 / 18h00 pour les 9/11ans (20 grand maxi)
ou mardi mêmes horaires pour les 6/8ans (18 maxi)**

Chaque trimestre l'agent territorial propose une famille d'activité sportive différente (ex roller) qui peut se terminer par une séance exceptionnelle (ex patinoire d'Issoudun). L'objectif premier est de faire découvrir des activités difficilement praticables en club ou de faire des entorses aux règles imposées en créant d'autres règles partagées et acceptées à l'unanimité ;

- **Loisirs créatifs, jeudi de 16h30 / 17h45 pour les 9/11ans (12 maxi)**

Là aussi l'animatrice propose un thème différent à chaque trimestre (calligraphie/poterie/bracelets etc..) au bout duquel l'enfant peut conserver « ses œuvres ». L'objectif premier est de développer la motricité fine et de travailler différentes matières avec ses mains ;

- **Les activités Manuelles, le vendredi de 16h30 / 17H45 pour les 6/9ans (12 maxi)**

L'activité développe aussi bien la dextérité, que l'esprit créatif ou la concentration. L'animatrice fait parfois des petites ruptures dans la séance en proposant des petits jeux d'enquêtes courts ou décalés.

- **Lire et faire Lire, le jeudi de 16h45 à 17h45**

L'animatrice lit des histoires avec les enfants avec un souci de faire partager sa passion de la lecture à voix haute.

(le jeudi à l'école Maternelle mais peut-être aussi envisagé à l'élémentaire)

2/ L'aide aux devoirs

Les enfants bénéficient d'une aide quotidienne aux devoirs de la manière suivante :

- Une enseignante (2 jours) et une accompagnante des élèves en situation de handicap (AESH) les 2 autres jours pour 15 enfants maxi de 16h30 à 17h45 pour les CP/CE1 ;
- Une autre enseignante pour les CE2/CM, avec le même nombre d'enfants.

3/ la garderie classique

Pour les quelques enfants qui ne souhaitent pas faire d'aide aux devoirs ni d'activité ludiques, il reste deux possibilités :

- faire des activités récréatives et libres dehors s'il fait bon ou beau (maxi 18)
- id à l'intérieur de la BCD s'il ne fait pas beau ni bon

Ce système est essentiellement privilégié en école maternelle, avec une volonté d'accompagner des petits groupes dans des activités spontanées ou programmées (une atsem peut prendre un petit groupe pour jouer selon les thèmes de son choix, pendant que la 2^{ème} surveille les enfants qui jouent librement)

La garderie finit à 18h30 même si les activités se terminent à 18h (baisse importante de fréquentation à partir de cette heure-ci)

d. Les inscriptions

Les enfants doivent obligatoirement être inscrits à la garderie du soir :

- Pour les **animations encadrées** : choix de l'activité, soit par période soit sur l'année entière ;
- Pour **l'aide aux devoirs** : après autorisation écrite des parents ;
- Pour **Lire et faire lire** : à la sortie des cours, en fonction des places et uniquement pour les enfants volontaires (école maternelle uniquement pour le moment)

Pour les enfants qui n'ont choisi aucune des solutions précédentes, la garderie classique reste toujours de mise avec au moins une personne dédiée à la surveillance.

Le taux d'encadrement global est d'un/e animateur/trice pour 12 enfants chez les 3-6 ans et d'un/e pour 18 pour les 6-11 ans

III – Objectifs et organisation Pédagogiques

a. Les objectifs pédagogiques

Les objectifs spécifiques dans le cadre de l'accueil périscolaire

- Instaurer un climat basé sur le **respect** de chacun(e) et entre toutes et tous ;
- Favoriser l'**épanouissement** des enfants tout en respectant les règles de l'activité et les contraintes de la **vie collective** (socialisation) ;
- Amener l'enfant à **se responsabiliser** et devenir **autonome** dans l'activité
- Permettre à l'enfant de **découvrir** de nouvelles activités **ou de perfectionner** des compétences sociales ou motrices

b. L'équipe pédagogique

Même si le terme fait surtout référence à l'ALSH, la notion d'équipe existe bien au sein de l'Accueil périscolaire. Nous travaillons de façon régulière ensemble et nous évoquons fréquemment le comportement des enfants et les différentes méthodes utilisées.

1/ Les enfants

Chaque enfant choisit (librement) son ou ses activités en fonction des choix proposés. Au sein de chaque activité tout enfant doit se sentir respecté et accueilli naturellement par tous. Il doit évidemment ressentir une attention toute particulière de la part des adultes.

2/ Le coordinateur / directeur

Il est le garant de l'organisation et du bon fonctionnement de l'accueil périscolaire vis-à-vis du bien-être des enfants et de celui de son équipe. Il s'assure que les parents soient reçus respectueusement.

Il a en charge les différentes tâches administratives et financières.

Il doit avoir une certaine capacité à gérer et anticiper les problèmes éventuels.

Il doit s'assurer du climat positif de tous les temps périscolaires.

3/ Le/la référent/e

Peut se comparer à un/e sous-directeur/trice employée dans un ALSH classique. Ces personnes font fonction de directeur/trice en l'absence du coordinateur et assure les fonctions intermédiaires, allant des missions de direction à celles de l'animation selon les besoins.

3/ L'animateur/trice (bénévole ou non)

L'animateur/trice fait vivre son activité du début à la fin et pendant toute la période. Il/elle doit être force d'initiatives et favoriser l'intérêt de l'enfant. Il ne faut pas qu'il/elle soit uniquement un accompagnateur/trice mais réellement une source de vitalité.

Il doit y avoir une relation de confiance avec les enfants et les parents.
Il/elle doit être capable de construire et de préparer une activité.
Il/ elle doit être sociable, dynamique, disponible et organisé/e
Il/elle doit rechercher, face aux enfants, une attitude relationnelle basée sur la sincérité et la sécurité.

c. Déroulement d'une activité

Une activité se déroule généralement sur un créneau de 1h à 1h15 (maxi).
Avant de commencer, les enfants font leur goûter, soit dans la cour, soit dans la garderie ou soit dans la salle d'activité. Ce temps ne doit pas dépasser 15 mn.

Exemple d'une séance d'activité sportive qui dure 60 à 70 mn, comme suit :

- Prise en main de l'activité par l'animateur et déplacement sur le site de l'activité : 5 minutes ;
- Explication et présentation du déroulement de l'activité ainsi que son cheminement, 10 minutes la première séance puis 5 mn ensuite ;
- Echauffement musculo articulaire uniquement si besoin : 5mn
- Déroulement du corps de séance (qui peut être divisé en 2 moments) : 35 à 40 mn
- Rangement et nettoyage du matériel utilisé : 5 minutes
- Bilan de l'activité par les enfants ou retour au calme : 5 minutes .